

Pour une affectation des recettes de l'ETS2 à la transition et à la justice sociale

Contexte

L'Union européenne a adopté la directive (UE) 2023/959 établissant un nouveau marché du carbone (ETS 2) couvrant le transport routier et le chauffage résidentiel et tertiaire. Cette réforme ambitieuse est nécessaire pour permettre à l'UE de respecter ses engagements à réduire ses émissions de 90 % d'ici 2040, et peut s'appuyer sur un large consensus scientifique en faveur du prix du carbone.

Néanmoins, dans des pays comme la Belgique, cette extension risque d'aggraver la précarité énergétique en augmentant les coûts du gaz et des carburants¹. Bien que le Fonds Social Climat vise à atténuer ces impacts, ses ressources seront insuffisantes (10-15 % des recettes de l'ETS 2 pour la Belgique), de l'avis de nombreux observateurs. **Citizen's Climate Lobby Belgium** plaide donc pour une **transposition de l'ETS 2** qui soit à la fois **efficace** et **équitable**, en **garantissant que l'ensemble des recettes** soient affectées pour **maximiser l'équité, l'efficacité et l'acceptabilité sociale de l'ETS 2**.

Nos propositions

1. CCL Belgium appelle à affecter un tiers des recettes de ce marché du carbone à une redistribution directe aux citoyen.nes (**Revenu Climat**)

Redistribuer une partie des recettes de l'ETS 2 via un **Revenu Climat** distribué:

- ... aux **individus appartenant aux 6 déciles de revenus les plus bas**, prioritairement aux plus défavorisé.es.
- ... de façon **automatique**, par virement bancaire, tous les mois / trimestres
- ... **anticipativement** pour la période, dès le 1er janvier 2028.

→ De cette manière, l'objectif du Revenu Climat est d'avoir 95% de bénéficiaires nets dans les 3 premiers déciles de la population et 50% de bénéficiaires nets dans l'ensemble de la population.

¹ [Trinomics \(2025\), "Report on the impacts of ETS2, the identification of vulnerable groups and stakeholder engagement plans"](#)

Le prix du carbone est un outil puissant, mais la transition écologique ne peut pas se faire en causant de la précarité énergétique. Or, plus les revenus sont bas, plus les dépenses énergétiques sont contraintes², et donc plus il est essentiel de compenser l'impact d'un prix du carbone. Et à l'inverse, plus les individus ont des revenus élevés, plus ils ont la possibilité d'investir pour réduire leurs émissions, et d'éviter de payer un surcoût lié au prix du carbone. C'est pourquoi, comme de nombreux.ses chercheur.euses³, nous plaçons pour une redistribution directe à la population : le **Revenu Climat**. Ce Revenu Climat permet de garantir l'**équité** d'un prix du carbone en permettant aux plus bas revenus et aux classes moyennes de ne pas perdre en pouvoir d'achat, voire d'être bénéficiaires nets. Dans tous les cas, le signal-prix est préservé, puisque les alternatives décarbonées sont rendues comparativement plus attractives que les biens ou services fortement carbonés.

Le Revenu Climat permet donc de conserver une forte ambition climatique, tout en préservant le niveau de vie de la population.

2. CCL Belgium appelle à redistribuer le reste des recettes de ce marché du carbone pour des projets sociaux et environnementaux spécifiques étiquetés clairement via un label comme “Financé par l'ETS2”.

Affecter spécifiquement le reste des revenus de l'ETS2 dans des **investissements dans la transition**, complémentaires à un plan climat national complet. Nous privilégions les mesures ayant un impact social positif dans les domaines affectés par l'ETS2. Ci-après, quelques exemples :

- Réduction des taxes sur l'électricité ou réduction sur la facture d'électricité
- Financement de pompes à chaleur
- Prêts à taux zéro pour la rénovation
- Leasing voiture électrique
- Financement de transports en commun accessibles
- Développement du réseau cyclable

→ De cette manière, nous pourrions **accélérer la transition énergétique en diminuant sur le long terme notre dépendance aux énergies fossiles.**

La littérature scientifique montre que les investissements dans la transition améliorent grandement l'acceptabilité sociale du prix du carbone par la population, pour qui il est plus intuitif qu'une taxe “verte” soit utilisée pour financer des projets “verts”⁴.

Pour prévenir la méfiance de la population quant à l'utilisation des recettes, celles-ci doivent être **communiquées** de la manière la plus **transparente** possible.

² Par l'incapacité à investir dans ses équipements par exemple.

³ Klenert & al (2018) “[Making carbon pricing work for citizens](#)” ; Boyce (2019) [The Case for Carbon Dividends](#), Polity Books; Berry & Laurent (2019) “[Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ?](#)” ; Edenhofer & al (2021) “[Carbon Pricing and Revenue Recycling...](#)”

⁴ Cf. Barrez (2024) “[Public acceptability of carbon pricing: unravelling the impact of revenue recycling](#)”

Les pièges à éviter

- Il faut éviter toutes formes de subventions aux énergies fossiles (chèque mazout, subsides aux prix des carburants, etc.) car elles entretiennent notre dépendance aux énergies fossiles. Un paquet “prix du carbone + Revenu Climat” lutte contre la précarité énergétique tout en maintenant l’incitant à privilégier des alternatives moins carbonées.
- Il faut éviter d’utiliser les recettes de l’ETS 2 pour alimenter le budget général de l’Etat. Bien que tentante dans notre contexte budgétaire, cette utilisation est très mal perçue par la population, qui soupçonne le prix du carbone de n’être qu’un prétexte pour lever de l’argent, une taxe de rendement sans bénéfice pour le climat⁵.

Qui sommes-nous ?

Citizen’s Climate Lobby Belgium (<https://www.ccl-belgium.org>) est une association de fait, composée de citoyen.nes bénévoles qui agissent pour renforcer le momentum politique en faveur de mesures climatiques ambitieuses, efficaces et équitables au niveau en Belgique.

L’association est à but non lucratif, non partisane et ouverte à tout citoyen.ne désireux de s’engager pour le climat. Nous agissons en totale autonomie et n’avons aucune affiliation contractuelle ni financière.

Plus largement, nous faisons partie du réseau international des associations Citizens’ Climate Lobby. Aujourd’hui, le réseau CCL compte plusieurs milliers de citoyens lobbyistes bénévoles, organisés en plus de 500 groupes répartis dans 50 pays. Tous entrent en contact et établissent une relation respectueuse avec leurs représentants politiques pour leur demander de soutenir des mesures climatiques ambitieuses, efficaces et équitables.



Carte mondiale des + 500 groupes locaux de “Citizens’ Climate Lobby”

⁵ [Carattini & al \(2018\) “Overcoming public resistance to carbon taxes”](#)